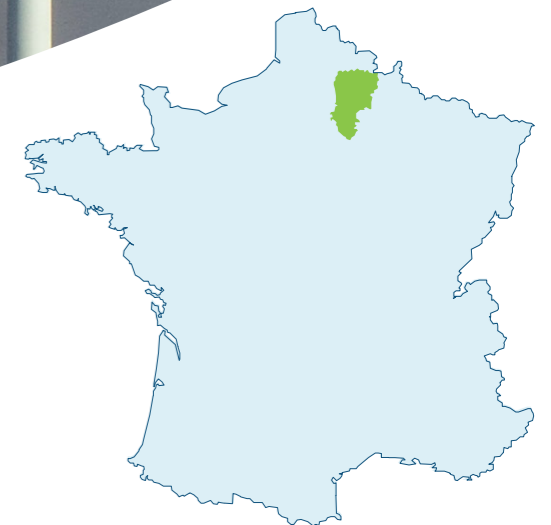


PARC ÉOLIEN DES CHAMPS DOLENTS

FICHIERS SUPPLÉMENTAIRES

Dossier de Demande d'Autorisation
Environnementale (DDAE)



Assemblage de l'étude



Parc des Moulins
23 avenue de la Créativité
59493 Villeneuve d'Ascq

Étude environnementale



Étude chiroptères



Étude paysagère



4 place du 8 Mai 1945
59780 Willems

Étude acoustique



22-24 rue Lavoisier
Bâtiment A – 1^{er} étage
92000 Nanterre

Communes de Joncourt, Estrées & Magny-la-Fosse

Département de l'Aisne (02)

LE PROJET EOLIEN DES CHAMPS DOLENTS

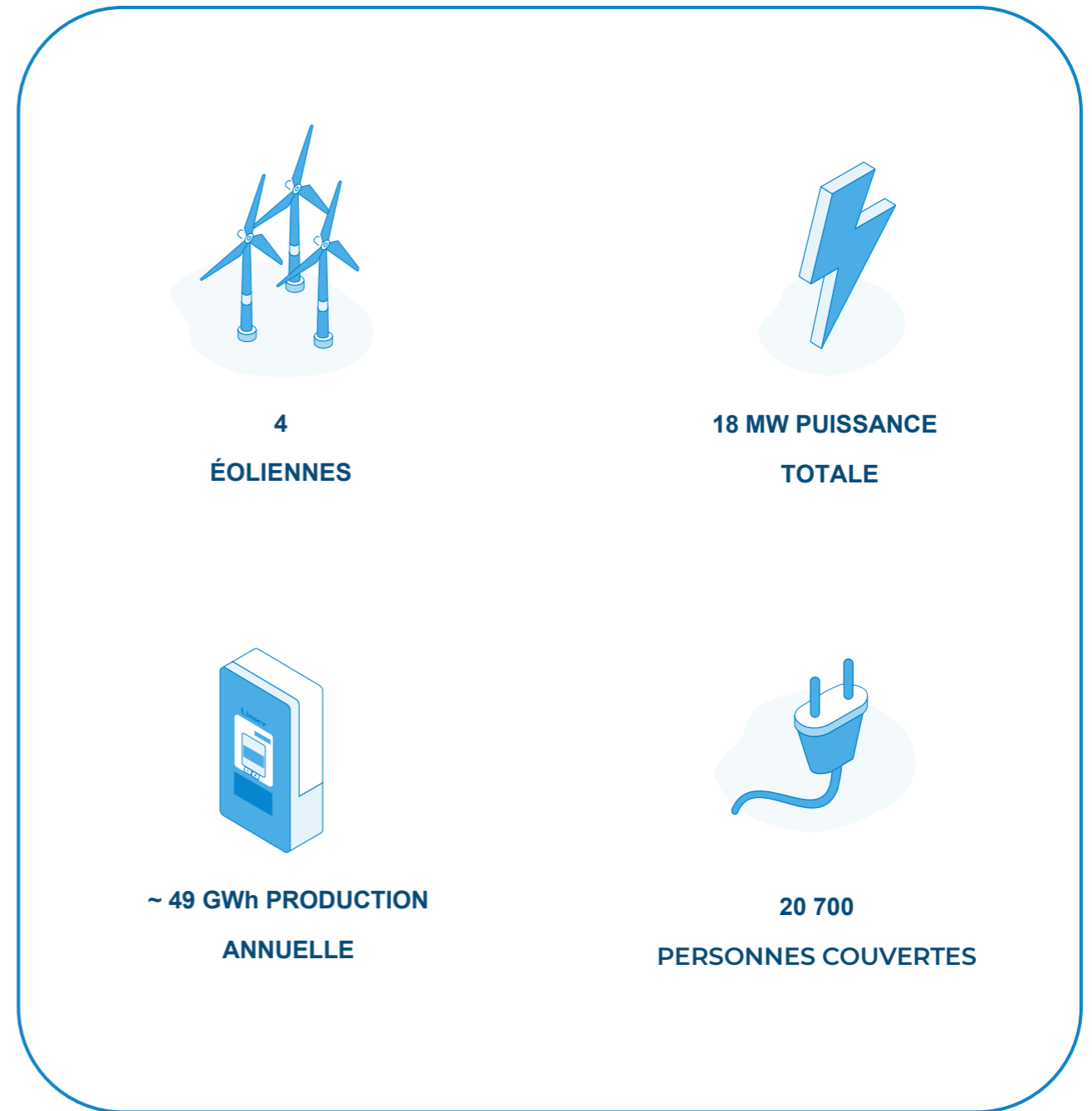
Le présent document fait partie du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale pour le **Projet Eolien des Champs Dolents** déposé auprès des Services de l'Etat.

Le projet éolien des Champs Dolents entre dans les objectifs nationaux de **déploiement des énergies renouvelables**, dans un contexte de lutte **contre le réchauffement climatique** et de **nécessaire transition énergétique**. Il a fait l'objet d'une démarche de **concertation et de réflexion** accrue avec l'ensemble des parties prenantes locales et bureaux d'études partenaires.



<https://escofi.fr/realisation/projet-eolien-joncourt-estrees-magny-la-fosse/>

Durée de vie d'un parc : 25 ans et +





Demande élévation SDRCam Armée

Formulaire de demande d'élévation d'obstacle(s) dans le cadre de l'étude des servitudes et des contraintes aéronautiques et radioélectriques

Ce formulaire doit être rempli par tout demandeur lors d'une demande d'élévation d'obstacle(s) et renvoyé à la SDRCAM concernée par voie électronique pour les pré-consultations et les DP, ou transmis sur support numérique aux services instructeurs concernés de l'État dans le cadre d'un PC ou d'une AE.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1.1. Identité du demandeur :

Demandeur	SAS PARC EOLIEN DES CHAMPS DOLENTS
------------------	------------------------------------

1.2. Nature de la demande :

Projet éolien	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Polygone d'étude	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Projet de Repowering	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Projet de ligne électrique	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Projet Photovoltaïque	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Autre projet ou demande	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

1.3. Type de demande :

Consultation préliminaire (PREC)	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
Déclaration préalable (DP)	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
Permis de construire (PC)	<input type="checkbox"/> initial	<input type="checkbox"/> modificatif
ICPE	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
Autorisation Environnementale Unique (AE)	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
Porter à connaissance de modification	<input type="checkbox"/> initial	<input type="checkbox"/> modificatif
Approbation de Projet d'Ouvrage (APO)	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative

1.4. Présentation générale du projet :

Nom du projet	PARC EOLIEN DES CHAMPS DOLENTS	
Maître d'œuvre du projet	Nom de la Société	SAS PARC EOLIEN DES CHAMPS DOLENTS
	Adresse postale complète	2 RUE DE L'EPINE, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
	Identité du contact	LEO CATTEAU
	Numéro de téléphone	06 47 19 84 25
	Adresse électronique	leo.catteau@escofi.fr
Situation géographique du projet	Commune(s) concernée(s)	JONCOURT, MAGNY-LA-FOSSE, ESTREES
	N° de département(s)	02
Nombre d'obstacle(s) et type d'obstacle(s) <i>(mât de mesure de vent, éoliennes, pylônes télécom, centrale photovoltaïque, silo, grue, lignes électriques ...)</i>	4 EOLIENNES	
Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m) <i>(maximale si plusieurs obstacles)</i>	179.20	

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET :

2.1. Cas d'un projet éolien :

Dans le cadre d'un projet éolien (indiquer les valeurs maximales) :

Longueur de pale (m) / Diamètre du rotor (m)	74.55 / 149.10
Puissance unitaire (MW)	4.50
Puissance totale (MW)	18.00

2.2. Cas d'un projet photovoltaïque :

Dans le cadre d'un projet photovoltaïque :

Nombre de modules	
Superficie en m²	
Luminance en cd/m² *	

*Pour les projets situés à moins de 3 kilomètres d'un aéroport, attestation de luminance avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet.

2.3. Données de positionnement et de hauteur / altitude :

Données de positionnement et de hauteur/altitude du ou des obstacles, ou du polygone (y compris pour les projets photovoltaïques) :

	Désignation de l'obstacle ou des points du polygone	WGS 84		Altitude au sol (m)	Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m)	Altitude au sommet NGF (m)	Balisage lumineux		Balisage lumineux Fixe (F) ou Clignotant (C)		Type de Machine ** (cf. §3.1.)
		<i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00'' Long : E ou W 000°12'00.00''					oui	non	F	C	
		Latitude (N/S)	Longitude (E/W)								
	Point le plus élevé du polygone d'étude					0.00	SANS OBJET				
01	E1	N 49°56'38.69"	E 03°16'40.88"	109.20	179.20	288.40	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
02	E2	N 49°57'14.37"	E 03°16'37.34"	121.10	179.20	300.30	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
03	E3	N 49°57'05.00"	E 03°17'00.54"	128.00	179.20	307.20	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
04	E4	N 49°56'58.39"	E 03°17'23.11"	129.30	179.20	308.50	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
05						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
06						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
07						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
08						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Désignation de l'obstacle ou des points du polygone	WGS 84		Altitude au sol (m)	Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m)	Altitude au sommet NGF (m)	Balisage lumineux		Balisage lumineux Fixe (F) ou Clignotant (C)		Type de Machine ** (cf. §3.1.)
		<i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00'' Long : E ou W 000°12'00.00''					oui	non	F	C	
		Latitude (N/S)	Longitude (E/W)								
09						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
21						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
22						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
23						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
24						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
25						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
26						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
27						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
28						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
29						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
30						0.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

3.1. Cas d'un projet éolien :

**Compléments dans le cadre d'un projet éolien :

Dans le cas où le parc serait composé de différents types de machines, veuillez les détailler ci-dessous (ces données serviront à remplir la dernière colonne du tableau de positionnement des obstacles (cf. §2.3.) - indiquer les maximums si les données précises sont non connues) :

Type de machine	Longueur de pale (m)	Diamètre rotor (m)	Puissance unitaire (MW)	Puissance totale (MW)
1	74.55	149.10	4.50	18.00
2				
3				
4				
5				

3.2. Cas d'un projet de Repowering :

Compléments dans le cadre d'un projet de Repowering :


A remplir obligatoirement si la case "oui" du tableau au §1.2. est cochée.

<p>Projet de Repowering Cf. Nor : TREP180 80 52 J – 11 Juillet 2018</p>	<p>N° Identification ICPE :</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration I (renouvellement à l'identique)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration II (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes de même hauteur hors tout, mais avec des pales plus longues)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration III (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes plus hautes)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration IV (remplacement et déplacement des éoliennes)</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration V (ajout de mâts)</p>
--	--

3.3. Cas d'un projet de ligne électrique :

Compléments dans le cadre d'un projet de ligne électrique :

A remplir obligatoirement si la case "oui" du tableau au §1.2. est cochée.

<p>Dénomination des pylônes, démontés et/ou modifiés</p>	<p><input type="checkbox"/> augmentation de la hauteur initiale</p> <p><input type="checkbox"/> diminution de la hauteur initiale</p> <p><input type="checkbox"/> déplacement</p> <p><input type="checkbox"/> rénovation</p> <p><input type="checkbox"/> réhabilitation</p> <p><input type="checkbox"/> création de ligne</p> <p><input type="checkbox"/> raccordement</p> <p><input type="checkbox"/> autre, précisez :</p>
<p>Type de modification(s)</p> <p style="text-align: right;"></p>	

3.4. Historique du projet :

Informations complémentaires (historique du projet par rapport à l'administration concernée - pré-consultation, DP, PC, ICPE, AE, ... qui ont pu précéder la demande) :

A remplir obligatoirement dans le cas de projets modificatifs, la(les) case(s) du tableau au §1.3. doit(doivent) être cochée(s).

Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs pré-consultation(s) ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des avis technique(s) reçu(s), ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> : BR_1664_2019 ET BR_1685_2019
Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs demande(s) administrative(s) de type PC, ICPE, AU, AE, ...?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s), la(les) référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des armées, ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> :
Dans le cadre d'un projet éolien, une ou des demande(s) de déclaration(s) préalable(s) pour un mât de mesure du vent, a ou ont-elles été demandée(s) ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s), la(les) référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des armées, ainsi que les <u>références internes SDRCAM</u> : 20210107_NP_DSAE-DIRCAM_LE2021-000051-DP-MAT-DE-MESURE-DE-VENT-DANS-LE--10274761

Destinataire :

- Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord :

BA 705 – SDRCAM Nord

RD 910

37076 Tours Cedex 02

dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intra.def.gouv.fr

ou

- Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud :

BA 701 – SDRCAM Sud

Chemin de Saint Jean

13300 Salon de Provence

dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intra.def.gouv.fr

ou, dans le cadre d'un PC ou d'une AE

- Services instructeurs de l'État

Cadre réservé SDRCAM	BR N° :
----------------------	---------

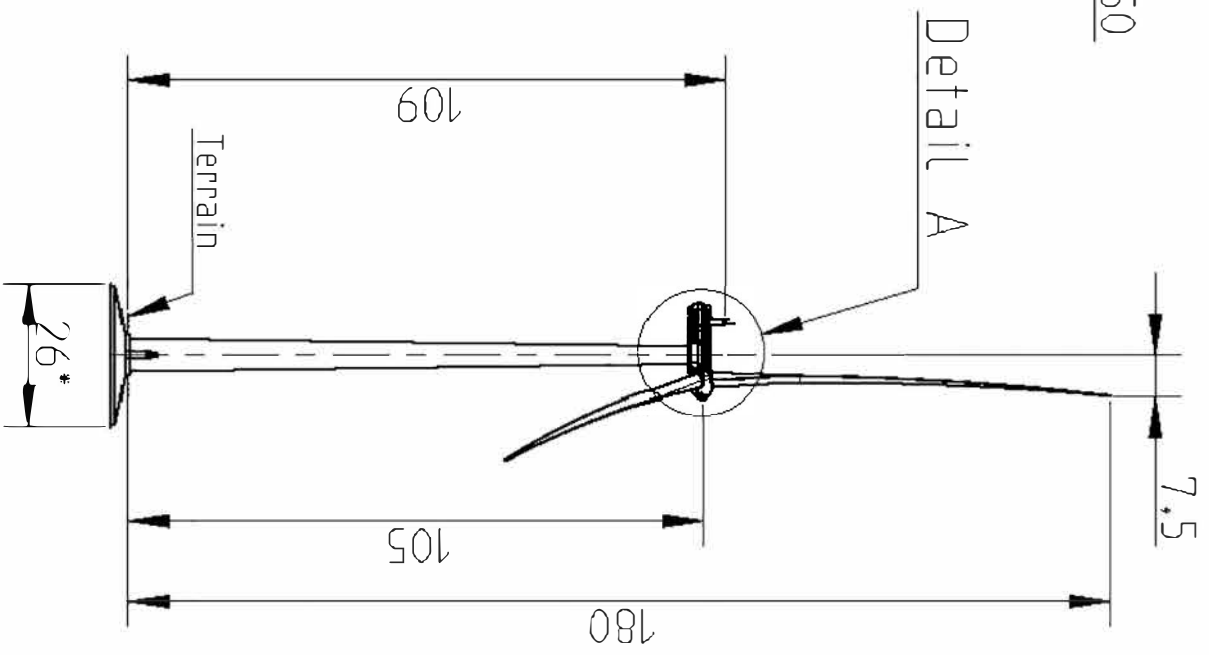
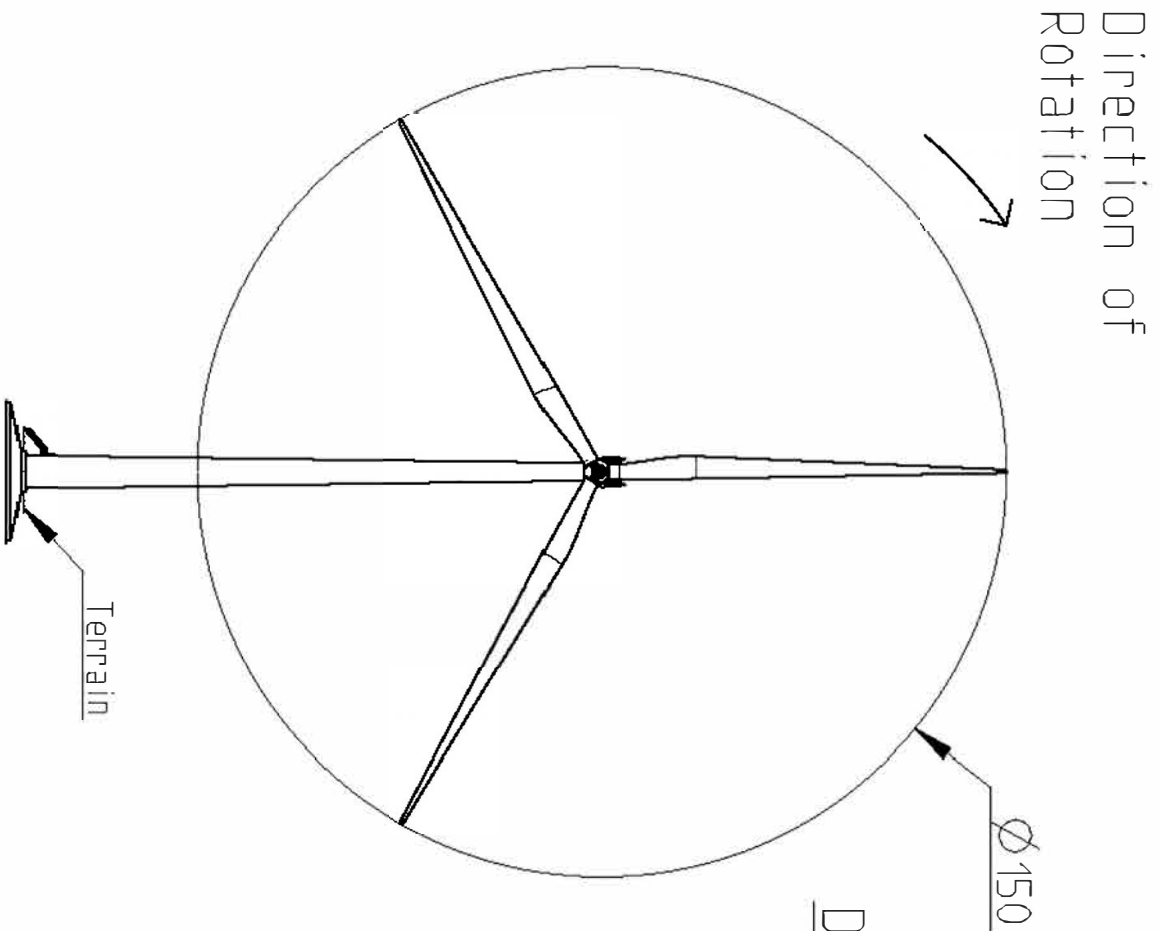
4. PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE :

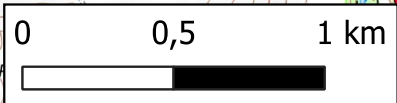
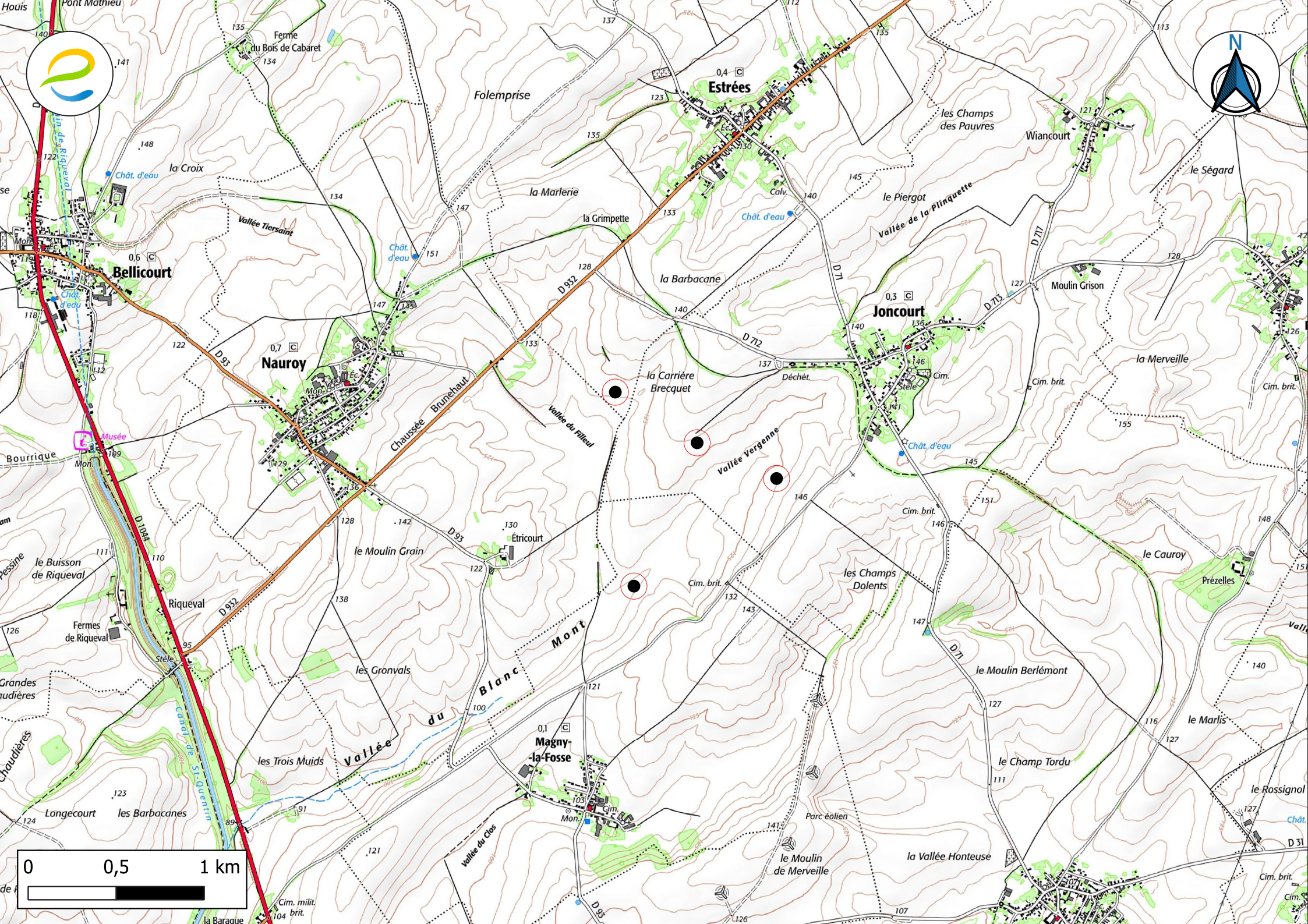
Ces documents doivent être impérativement produits individuellement au format PDF
4.1. Plan d'élévation du ou des obstacles (<i>avec hauteur totale mentionnée, paratonnerre compris</i>)
4.2. Cartographie du projet avec emplacement précis du ou des obstacles (<i>Format A4 - 1/25 000^{ème}</i>)
4.3. Attestation de luminance avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet (<i>photovoltaïque</i>)

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE :

La signature électronique du formulaire s'effectue selon la procédure décrite en cliquant sur la case.
A l'issue, le document doit être sauvegardé sans modifier l'extension (.pdf) et envoyé avec les pièces jointes à la SDRCAM concernée exclusivement par voie électronique pour les pré-consultations et les DP, ou transmis sur support numérique aux services instructeurs concernés de l'État dans le cadre d'un PC ou d'une AE.
L'envoi complet (formulaire + pièces jointes) ne devra pas dépasser 9MB.

Date et signature :	Léo CATTEAU Signature numérique de Léo CATTEAU Date : 2025.09.09 11:11:23 +02'00'
---------------------	--







Réponse élévation SDRCam Armée

**Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Division obstacles de la navigation aérienne**

Villacoublay, le **07 NOV. 2025**
N° **003289** /ARM/DSAE/DIRCAM/DONA/NP

Le général de brigade aérienne Lionel Baverey
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental
des territoires de l'Aisne

OBJET : Porter à connaissance de modifications concernant la construction et l'exploitation d'un parc éolien dans le département de l'Aisne (02).

ANNEXE : Une annexe.

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence i), vous sollicitez l'autorisation du ministère des Armées et des Anciens combattants dans le cadre de la procédure « autorisation environnementale unique » pour un porteur à connaissance de modifications concernant la construction et l'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs d'une hauteur hors tout, pale haute à la verticale, de 179,20 mètres sur le territoire des communes de Joncourt, Magny-la-Fosse et Estrées (02).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Du point de vue des contraintes radioélectriques, le projet requiert une vigilance particulière par rapport aux radars militaires situés à proximité. Il s'avère que le projet engendre une gêne acceptable.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer qu'au titre de l'article R. 6352-1 du code des transports, j'autorise sa réalisation sous réserve que chaque éolienne soit équipée de balisages diurne et nocturne, en application de l'arrêté de référence g), conformément aux spécifications de l'arrêté de référence h).

Par ailleurs, j'autorise son exploitation conformément aux dispositions de l'arrêté de référence f).

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir transmettre une copie de l'arrêté préfectoral à la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord de Cinq-Mars-la-Pile¹.

Dans l'hypothèse d'une acceptation de ce projet et afin de procéder à l'inscription de ces obstacles sur les publications d'information aéronautique, je vous prie d'informer le porteur qu'il devra faire connaître à la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord de Cinq-Mars-la-Pile ainsi qu'à la direction régionale Nord du service national d'ingénierie aéroportuaire de la DGAC :

- les différentes étapes conduisant à la mise en service opérationnel du parc éolien (déclaration d'ouverture et de fin de chantier) ;
- pour chacune des éoliennes : les positions géographiques exactes en coordonnées WGS84 (degrés, minutes, secondes), l'altitude NGF² du point d'implantation ainsi que leur hauteur hors tout (pales comprises).

Enfin, je vous prie d'attirer son attention sur le fait que se soustraire à ces obligations engagerait sa responsabilité pénale en cas de collision avec un aéronef.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la ministre des Armées et des Anciens combattants et par délégation
le général de brigade aérienne Lionel Baverey
directeur de la circulation aérienne militaire

¹ Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord - Division environnement aéronautique - Site Mailloux - Base aérienne 705 - RD 910 - 37 076 Tours CEDEX 02
courriel : dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intra.def.gouv.fr
Route de Gisy - 78129 Villacoublay Air
dsae-dircam-obstacles.trait.fct@intra.def.gouv.fr

² NGF : nivellement géographique de la France ; référence d'altitude du sol par rapport au niveau moyen des mers.

ANNEXE I

LISTE DES RÉFÉRENCES

- a) Code des transports notamment ses articles L. 6352-1, R. 6352-1 à R. 6352-5 ;
- b) code de l'environnement notamment son article R.181-32 ;
- c) décret n°2025-781 du 6 août 2025 relatif aux règles d'implantation des installations de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent soumises à autorisation vis-à-vis des installations militaires³ ;
- d) arrêté du 6 août 2025 pris pour l'application de l'article R. 181-32 du code de l'environnement et de l'article 7 du décret no 2013-611 du 10 juillet 2013 relatif à la réglementation applicable aux îles artificielles, aux installations, aux ouvrages et à leurs installations connexes sur le plateau continental et dans la zone économique exclusive et la zone de protection écologique ainsi qu'aux câbles et pipelines sous-marins⁴ ;
- e) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État⁵ ;
- f) arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement⁶, modifié ;
- g) arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation⁷ ;
- h) arrêté du 23 avril 2018 modifié relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne⁸ ;
- i) courriel du 09 septembre 2025 (réf. Parc éolien des Champs Dolents).

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- DDT/AISNE
gabriele.linnet@aisne.gouv.fr
ddt-env-icpe@aisne.gouv.fr

COPIES :

- DGAC/SNIA NORD
snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr
- EMZD/METZ
emzd-metz.cmi.fct@intradef.gouv.fr
- DMD02/AISNE
dmd02.chef.fct@intradef.gouv.fr
- DSAÉ/DIRCAM/SDRCAM Nord (BR_0261_2025)
dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr
- archives

³ NOR ARMD2514804D

⁴ NOR ARMD2514977A

⁵ NOR DEFD13C8371A

⁶ NOR DEVP1119348A

⁷ NOR EQUA9000474A

⁸ NOR TRAA18C9923A



Demande élévation DGAC



Ministère
chargé de
l'aviation civile

**Demande d'instruction d'un projet éolien
par les services de l'aviation civile**

Circulaire du 12 janvier 2012



N°14610*01

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
Date de dépôt		Commune	Dépt	N° de dossier
Jour	Mois	Année		

CE DOSSIER A DEJA FAIT L'OBJET D'UNE PRE-CONSULTATION

1- IDENTIFICATION DU PROJET	
NOM DU PROJET	Parc éolien des Champs Dolents
LOCALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> TERRESTRE <input type="checkbox"/> OFFSHORE (ne pas remplir le cadre 2)
ANTERIORITE	<input type="checkbox"/> NOUVEAU PROJET <input checked="" type="checkbox"/> PROJET CORRIGE MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES : <input checked="" type="checkbox"/> POSITION GEOGRAPHIQUE <input type="checkbox"/> HAUTEUR <input checked="" type="checkbox"/> NOMBRE D'EOLIENNES <input type="checkbox"/> AUTRE :
2- TERRAIN	
ADRESSE	Plaines agricoles de JONCOURT, ESTREES, NAUROY et MAGNY-LA-FOSSE
LE PROJET EST-IL SITUÉ EN Z.D.E.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON SI OUI, REFERENCE DE L'ARRETE PREFECTORAL: DATE : _____ N° : _____
NOM DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU TERRAIN ⁽¹⁾	_____
SECTION (S) CADASTRALE(S) ⁽¹⁾	_____
SUPERFICIE TOTALE	_____ M ² ALTITUDE NGF MAXIMALE 129.30 M
3- DECLARANT	
DESIGNATION DE LA SOCIETE	ESCOFI
ADRESSE	2 rue de l'Epine, 59650 Villeneuve d'Ascq
CONTACT	Léo CATTEAU
TELEPHONE	0647198425 TELECOPIE _____
ADRESSE ELECTRONIQUE	leo.catteau@escofi.fr
4- DESCRIPTION DES EOLIENNES PROJETEES	
FOURNISSEUR ⁽¹⁾	Nordex MODELE ENVISAGE ⁽¹⁾ N149
CAPACITE DE PRODUCTION	4.5 MW NOMBRE D'EOLIENNES 4 (remplir cadre 6)
ALTITUDE MAXIMALE DU PROJET	308.50 M POLYGONE D'ETUDE (pré-consultation seulement) <input type="checkbox"/> (remplir cadre 5)
DIAMETRE DES PALES	149.10 M HAUTEUR DU FUT 102 M HAUTEUR SOMMITALE 179.20 M
SURFACE EQUIVALENTE RADAR (SER max aux différentes bandes de fréquences ou fournir les diagrammes) ⁽¹⁾	Fréquence L _____ M ² Fréquence S _____ M ² Fréquence C _____ M ² Fréquence X _____ M ² Diagrammes <input type="checkbox"/>
COMMENTAIRES EVENTUELS	_____

(1) Si cette information est connue

5- POLYGONE					
SOMMET N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	109.20	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	179.20
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	49	56	38	69
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	03	16	40	88
SOMMET N°2	Distance Sommet n°1 à Sommet n°2 (m)	1100	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	121.10	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES 179.20
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	49	57	14	37
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	03	16	37	34
SOMMET N°3	Distance Sommet n°2 à Sommet n°3 (m)	545	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	128	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES 179.20
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	49	57	05	00
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	03	17	00	54
SOMMET N°4	Distance Sommet n°3 à Sommet n°4 (m)	494	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	129.30	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES 179.20
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	49	56	58	39
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	03	17	23	11
SOMMET N°5	Distance Sommet n°4 à Sommet n°5 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°6	Distance Sommet n°5 à Sommet n°6 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIENNE N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°2	DISTANCE E1 À E2 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°3	DISTANCE E2 À E3 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°4	DISTANCE E3 À E4 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°5	DISTANCE E4 À E5 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°6	DISTANCE E5 À E6 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIENNE N°		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIENNE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE PERMIS)

Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

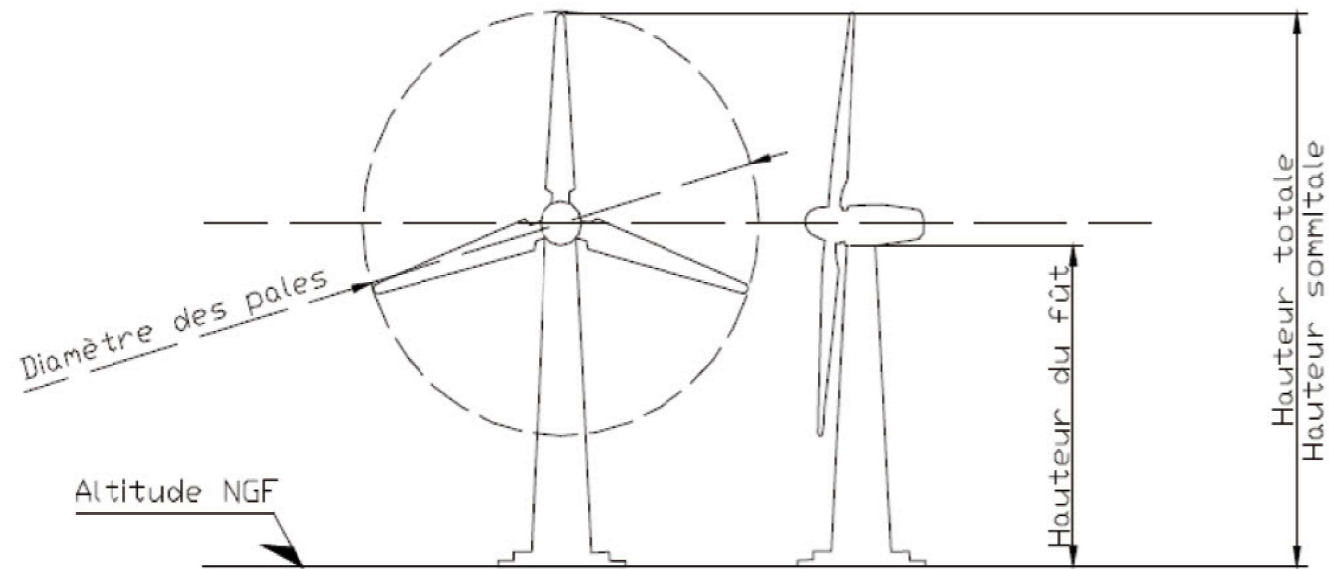
Le

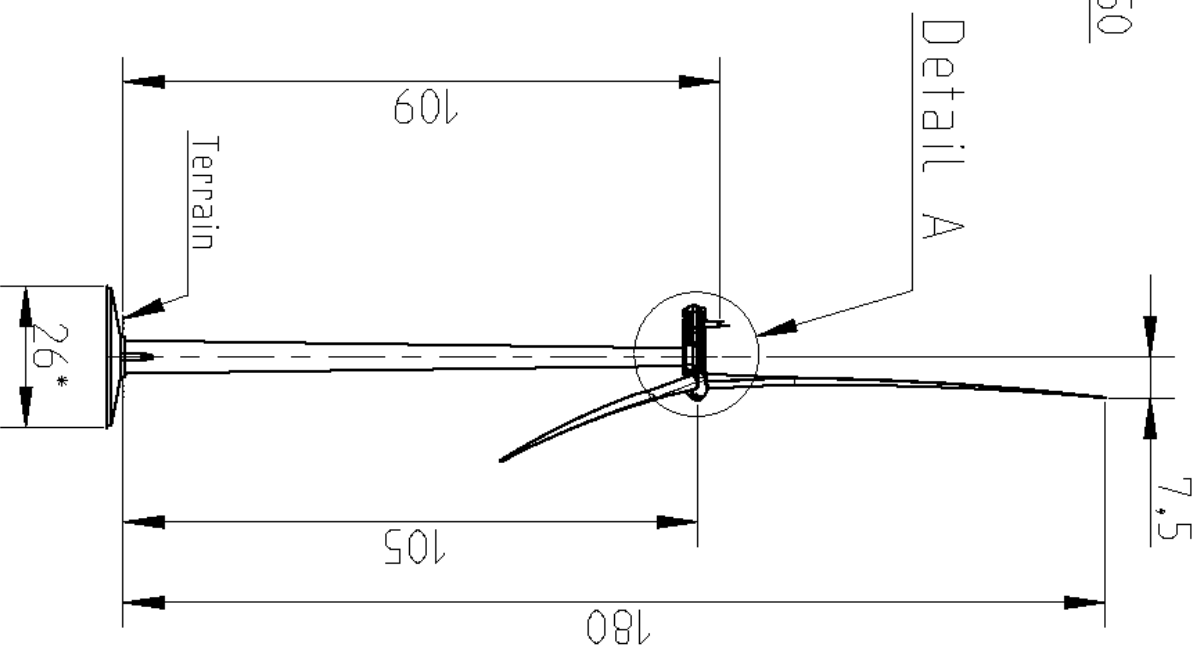
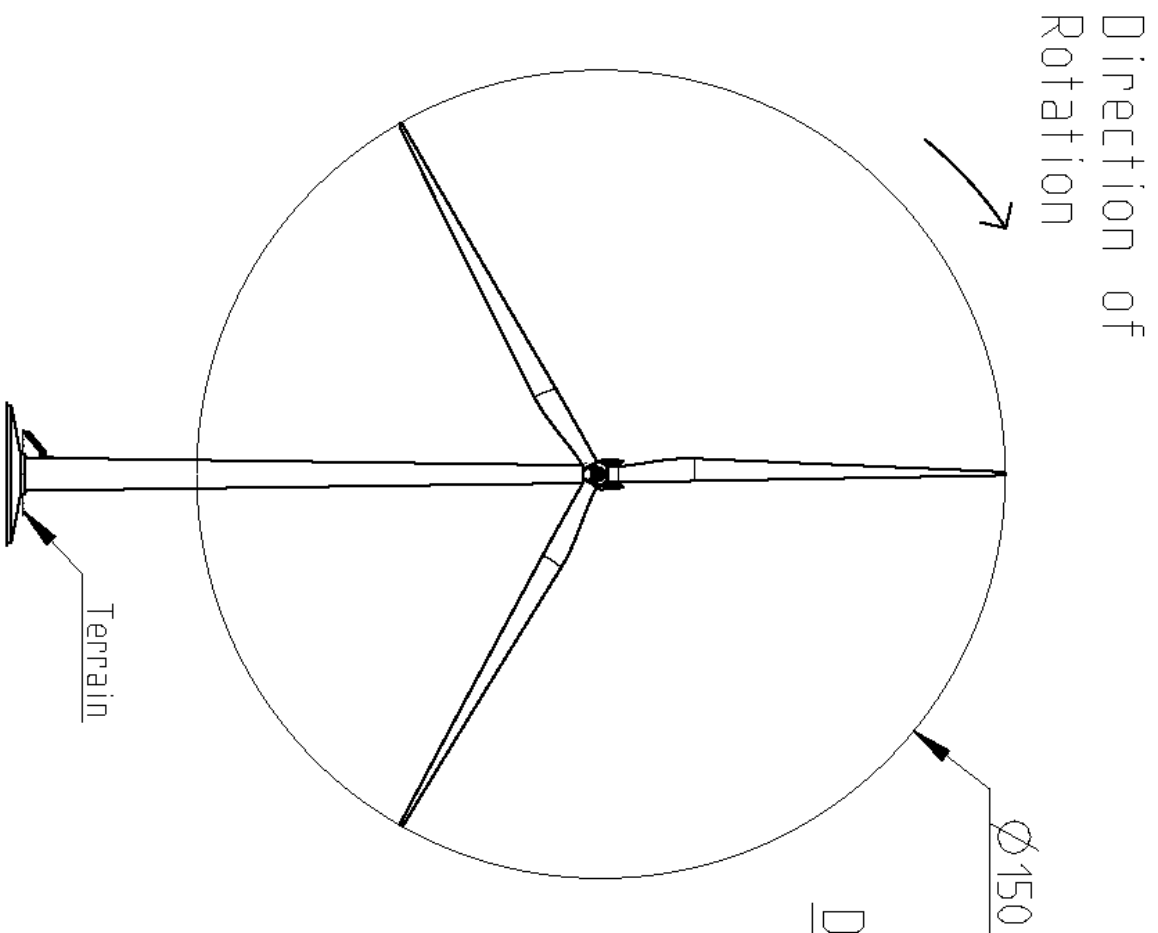
Signature du demandeur

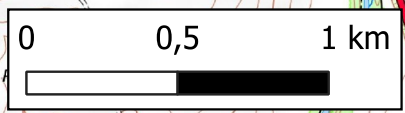
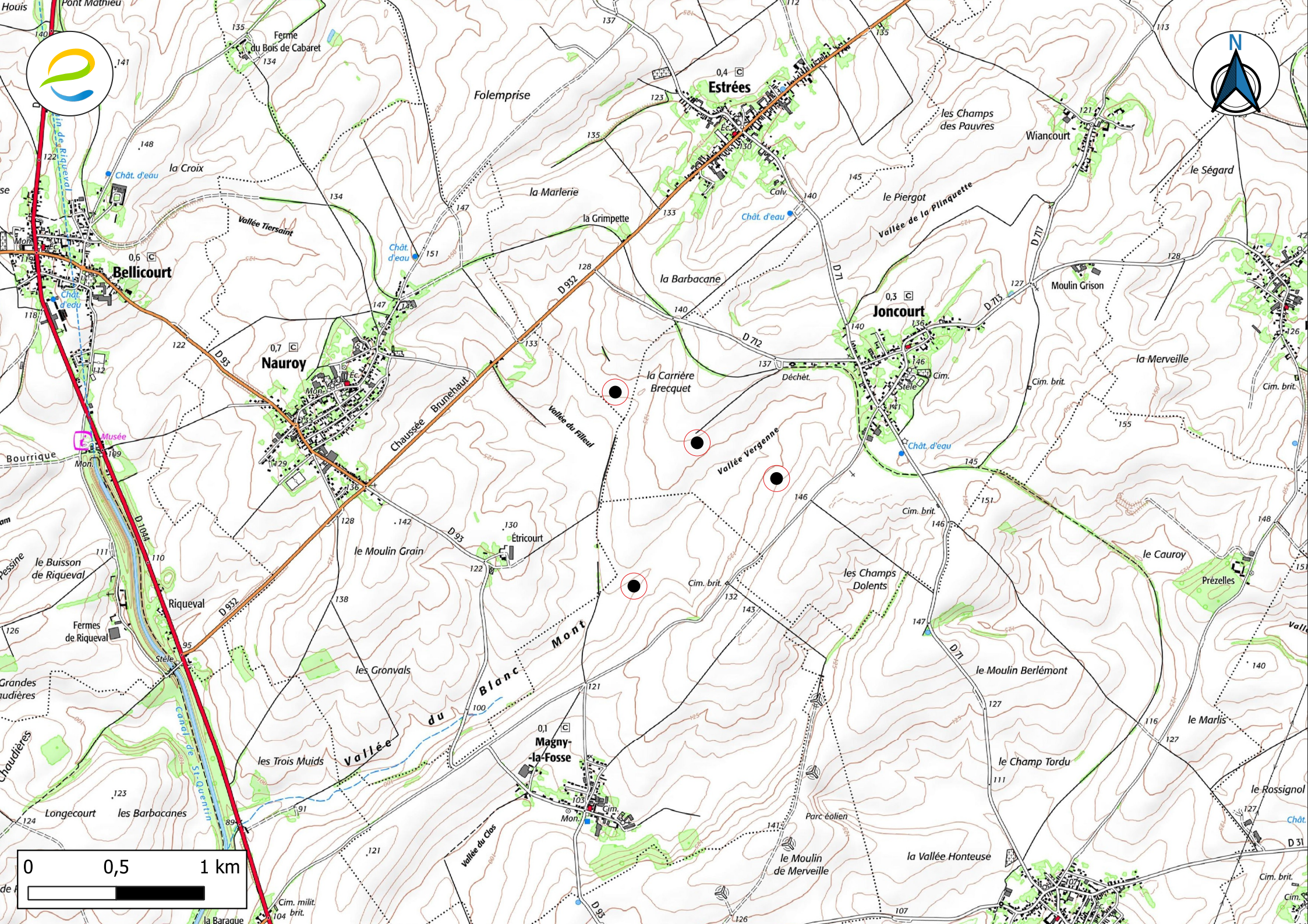
DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pièces utiles	A quoi ça sert ?
UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN	Il permet de localiser l'emplacement du projet. Vous devez fournir un extrait de carte au 1/25.000ème ou pour les projets off-shore un extrait de carte marine. Le polygone ou l'emplacement souhaité des éoliennes seront notés sur l'extrait de carte.
L'AVIS EVENTUEL SUR PROJET	Il permet, dans le cas où le projet a déjà reçu un avis favorable et où la demande de permis est identique au projet, d'améliorer les délais de traitement du dossier.
PLANS DES EOLIENNES	Ils permettent d'apprécier la compatibilité entre la demande et les éléments décrits.

SCHEMA EXPLICATIF :









Réponse élévation DGAC

Service national d'Ingénierie aéroportuaire

« Construire ensemble, durablement »

SNIA Nord

Unité de gestion domaniale

Servitudes aéronautiques

Paris, le 22 septembre 2025

DDT de l'Aisne

Mme Gabrièle LINET

gabriele.linnet@aisne.gouv.fr

ddt-eolien@aisne.gouv.fr

Nos réf. : 2025/#57274-T230326 à 329

Vos réf. : votre courriel du 09/09/2025

Affaire suivie par :

Francoise.froteau@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 01 44 64 32 04

Courriel : snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr

OBJET : Autorisation environnementale- parc éolien des Champs Dolents à MAGNY LA FOSSE / JONCOURT/ ESTREES (02).

Par courriel du 9 septembre 2025, vous nous avez adressé pour avis, en référence à l'article R181-46 II du code de l'environnement, le porter-à-connaissance déposé par la société ESCOFI relatif au parc éolien des Champs Dolents. Les modifications apportées au projet concernent le déplacement de deux machines et la suppression d'une éolienne. Le projet actualisé présente les caractéristiques suivantes :

ref tatioo	Commune	Latitude	Longitude	Cote sol (mNGF)	Hauteur (m)	Cote sommitale (mNGF)
E1 = 230326	MAGNY LA FOSSE 02	49°56'38.76"N	003°16'42.6"E	109.2	179.2	288.4
E2 = 230327	ESTREES 02	49°57'14.4"N	003°16'37.2"E	121.1	179.2	300.3
E3 = 230328	JONCOURT 02	49°57'05.04"N	003°17'00.6"E	128	179.2	307.2
E4 = 230329	JONCOURT 02	49°56'58.56"N	003°17'23.28"E	129.3	179.2	308.5

Au vu des éléments du dossier de demande, ce projet se situe en dehors des zones concernées par des servitudes aéronautiques et radioélectriques associées à des installations de l'aviation civile et ne sera pas gênant au regard des procédures de circulation aérienne publiées.

En l'état, il ne perturbe pas le fonctionnement des radars et les systèmes d'aide à la navigation aérienne (VOR).

En application de l'arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation, le demandeur devra prévoir un balisage diurne et nocturne conforme aux prescriptions de l'arrêté du 23 avril 2018 relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me transmettre la copie de la décision d'accord ou de refus de l'autorisation environnementale.

Enfin, pour la mise à jour de la documentation aéronautique, **un mois avant le début des travaux**, le demandeur devra impérativement transmettre **par courriel** au SNIA Nord - Guichet unique urbanisme **le formulaire de déclaration de montage d'un parc éolien**, ci-joint, dûment rempli.

Il convient de préciser au maître d'ouvrage que les éoliennes doivent être équipées d'un balisage temporaire pendant le chantier de levage (chapitre 5 de l'annexe II de l'arrêté du 23 avril 2018 relatif au balisage des obstacles à la navigation aérienne) et que toute panne de balisage doit être signalée à la DGAC (voir formulaire ci-joint).

Le non-respect, par le demandeur, de l'une de ces obligations entraînera sa responsabilité pénale au moindre manquement.

Sous réserve de la stricte observation de ces obligations, **je donne mon autorisation à la réalisation de ce projet**. Cet avis conforme vaut autorisation spéciale du ministre chargé de l'aviation civile, au titre de l'article R6352-1 du code des transports.

Je précise qu'une augmentation même légère de la hauteur des éoliennes pourrait entraîner des conséquences notoires sur la sécurité de la navigation aérienne. En conséquence, toute modification du projet devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation auprès de la DGAC.

Manon FLOREN
 manon.floren.dgac

Signature numérique de Manon
 FLOREN manon.floren.dgac
 Date : 2025.09.22 12:29:32
 +02'00'



Certificat RADEOL

Ce certificat n'est valable que pour les caractéristiques exactes du projet renseignées par le demandeur (cf. Annexe). En cas de modification du projet, un nouveau certificat doit être demandé.

Direction des Systèmes d'Observation

42, avenue Gaspard Coriolis
31000 Toulouse

À l'attention de Laetitia CRUSSARD
ESCOFI
2 RUE DE L'EPINE
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Objet : Certificat Radeol

Toulouse, le 14 octobre 2025

Nom du projet : PARC EOLIEN DES CHAMPS
DOLENTS

Affaire suivie par : DSO/CMR

Courriel : radeol@meteo.fr

Référence Météo-France : 2025-000866

Par déclaration en référence, vous avez saisi Météo-France concernant un projet d'installation de parc éolien sur les communes de **ESTREES (02), MAGNY LA FOSSE (02), JONCOURT (02)**.

Vous avez indiqué que ce projet relève du régime de l'autorisation des ICPE. Dès lors, son acceptabilité est soumise au respect des conditions prescrites par l'arrêté ministériel modifié du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne.

Ce parc éolien se situerait à une distance de **42,36 km du radar le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens, à savoir le radar en bande C de Avesnes***.

Cette distance est **supérieure à la distance minimale d'éloignement** fixée par l'arrêté.

Dès lors, **aucune contrainte réglementaire spécifique** ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et **l'avis de Météo-France n'est pas requis** pour sa réalisation.

Ce certificat, joint à votre dossier de demande d'autorisation déposé en préfecture, permet de justifier de cette position réglementaire.

** Les coordonnées géographiques des radars concernés, ainsi qu'un rappel sur la réglementation et les études d'impact, vous sont accessibles à partir de l'url suivante : <https://www.radeol.fr>*

Annexe



Demandeur	
Nom	CRUSSARD
Prénom	Laetitia
Société	ESCOFI
Email	laetitia.crussard@ecofi.fr
Adresse	2 RUE DE L'EPINE
Code postal	59650
Commune	VILLENEUVE D ASCQ
Projet	
Nom	PARC EOLIEN DES CHAMPS DOLENTS
Localisation	METROPOLE
Situation	TERRE
ICPE	AUE
Type	EOLIENNES
Commune #1	ESTREES (02)
Commune #2	MAGNY LA FOSSE (02)
Commune #3	JONCOURT (02)
Dossier	
Référence	2025-000866
Date et heure	14/10/2025 14:30:53
Type de courrier	M1C_AC
Règles métier	v6.0

Les coordonnées sont exprimées en degrés décimaux dans le système géodésique WGS84.

Eolienne/sommet	Latitude	Longitude
#1	49,9440879°	3,2784531°
#2	49,9539938°	3,277037°
#3	49,9513918°	3,2834949°
#4	49,9495544°	3,2897656°



Sommaires inversés

Biodiversité

Paysage



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET «BIODIVERSITE »
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS**

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet biodiversité par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Thématique	Description des attentes du service instructeur	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)	Observations
Présentation du contexte environnemental	Présentation et localisation de l'ensemble des zonages d'inventaire et de protection	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Pages 35 à 49 de l'étude écologique Pages 560 à 574 du fichier informatique	
Flore et habitats naturels - État initial - Bibliographie	Présentation et analyse des données bibliographiques de la base de données Digitale 2.	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Pages 50 à 57 de l'étude écologique Pages 575 à 582 du fichier informatique	
Flore et habitats naturels - État initial - Méthodologie des expertises de terrain	Présentation de la méthodologie de réalisation des inventaires floristiques de terrain.	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Page 15 Page 540	
Flore et habitats naturels - État initial - Résultats	Présentation du nombre, de la liste de l'ensemble des espèces observées, de leurs statuts et identification des espèces patrimoniales et/ou protégées, et des espèces exotiques envahissantes Présentation d'une carte des habitats naturels selon la nomenclature Eunis (ou éventuellement CORINE Biotope de niveau 2). Identification des habitats naturels d'intérêt communautaire. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux flore et habitats naturels. Identification des haies et zones boisées, de leur surface/linéaire et de leur état de conservation. Présentation d'une carte des enjeux.	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Pages 57 et page 156 de l'étude écologique Pages 582 et 681 du fichier informatique	
Flore et habitats naturels - Analyse des impacts	Présentation d'une carte du projet intégrant l'ensemble de ses composantes (câblage, chemins, plateformes...) superposée aux enjeux. Qualification des impacts engendrés par le projet et l'ensemble de ses composantes sur la flore, et notamment les espèces patrimoniales et/ou protégées et/ou exotiques envahissantes ainsi que les habitats d'intérêt communautaire.	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Pages 174 à 177 de l'étude écologique Pages 699 à 702 du fichier informatique	

<p>Chiroptères - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes et exploitation d'éventuelles notes d'enjeux. Présentation de la liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et localisation des gîtes d'hivernage, d'estivage et de regroupements automnaux (swarming) connus. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude chiroptérologique</p>	<p>Pages 18 à 49 de l'étude chiroptérologique Pages 785 à 801 du fichier informatique</p>	
<p>Chiroptères - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie d'inventaire (points d'écoutes en continu en altitude, en continu au sol, écoutes ponctuelles). Justification de la méthodologie d'inventaire en lien avec la bibliographie. Celle-ci doit permettre de qualifier les enjeux de manière satisfaisante. Justification du choix de localisation des points d'écoute des inventaires ponctuels. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Description des conditions météorologiques.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude chiroptérologique</p>	<p>Pages 50 à 59 l'étude chiroptérologique Pages 801 à 806 du fichier informatique</p>	
<p>Chiroptères - État initial - Résultats</p>	<p>Etude de l'utilisation des gîtes potentiels par les chiroptères Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Présentation des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes de chacune des espèces. Présentation des résultats bruts en annexe de l'étude. Présentation les résultats relatifs à l'activité des chiroptères. Indication du comportement de vol des chauves-souris (alimentation, transit, cris sociaux). Qualification des niveaux d'activité observés (faibles, moyens ou forts) vis-à-vis de référentiels cohérents. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...).</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude chiroptérologique</p>	<p>Pages 60 à 129 de l'étude chiroptérologique Pages 806 à 841 du fichier informatique</p>	
<p>Chiroptères - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux chiroptères et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...) Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnements présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc, sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble des chiroptères. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude chiroptérologique</p>	<p>Pages 123 à 135 de l'étude chiroptérologique Pages 838 à 844 du fichier informatique</p>	
<p>Oiseaux - État initial - Analyse bibliographique</p>	<p>Consultation des structures locales compétentes. Liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 58 à 106 de l'étude écologique Pages 583 à 631 du fichier informatique</p>	
<p>Oiseaux - État initial - Méthodologie des expertises de terrain</p>	<p>Méthodologie de réalisation d'une étude générale de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante avec justification notamment du choix de localisation et de la durée des points d'écoute et d'observations. Inventaires nocturnes à spécifier. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Prise en compte, en tant que de besoin, des espèces ayant déjà été observées au cours des 5 dernières années à proximité du projet.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 16 à 21 de l'étude écologique Pages 541 à 546 du fichier informatique</p>	

<p>Oiseaux - État initial - Résultats</p>	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires et par phase du cycle biologique. Présentation pour chaque espèce des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes. Indication du niveau de certitude de reproduction des espèces concernées (possible, probable ou certaine). Indication du comportement des individus observés (parade, transit, alimentation, migration...) Indication de la hauteur de vol des individus observés selon 3 catégories : en dessous des pales, à hauteur de pales et au-dessus des pales. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases du cycle biologique (hivernage, migration pré-nuptiale, reproduction et migration post-nuptiale). Ces cartes localisent notamment les corridors (axes de transit locaux et axes de migration), les zones de halte ainsi que les rayons d'action des sites de nidification. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...)</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 156 à 157 de l'étude écologique Pages 681 à 682 du fichier informatique</p>	
<p>Oiseaux - Analyse des impacts</p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux ornithologiques et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...) Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnement présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble de l'avifaune. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 190 à 196 de l'étude écologique Pages 715 à 721 du fichier informatique</p>	
<p>Autres groupes faunistiques</p>	<p>Présentation des données bibliographiques. Présentation des données issues des observations de terrain. Qualification des impacts du projet sur les espèces protégées et/ou patrimoniales (notamment amphibiens et ou reptiles).</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 144 à 157 et page 199 de l'étude écologique Pages 669 à 682, et page 724 du fichier informatique</p>	
<p>Services écosystémiques</p>	<p>Évaluation et qualification des impacts engendrés par le projet sur les services écosystémiques.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 179 de l'étude écologique Pages 704 du fichier informatique</p>	
<p>Mesures ERC</p>	<p>Présentation de la démarche itérative permettant la définition du projet de moindre impact. Description des mesures d'évitement, de réduction et en dernier recours de compensation. Indication de la distance des éoliennes vis-à-vis des zones présentant une importante diversité et/ou activité (haies, boisements, prairies, axes de transit ou de migration...). La distance doit être considérée à compter du bout de la pale de l'éolienne. Présentation de l'ensemble des éléments permettant de justifier de l'effectivité (description et localisation), de l'efficacité et de pérennité des mesures prévues. Indication de la distance d'éloignement entre les éoliennes et les plantations de haies et/ou boisements, semis de prairies ou jachères s'ils sont prévus.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 210 à 232 de l'étude écologique Pages 735 à 757 du fichier informatique</p>	
<p>Évaluation des incidences Natura 2000</p>	<p>Localisation et présentation de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet. Présentation, pour chacun de ces sites Natura 2000, de la liste des espèces du FSD en précisant celles qui sont susceptibles d'être impactées par le projet. Réalisation d'une étude basée sur les aires d'évaluation spécifique pour déterminer la liste des espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il est nécessaire de réaliser une analyse. Etude des incidences engendrées sur chacune des espèces concernées. Déclinaison des mesures nécessaires.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique</p>	<p>Pages 207 à 209 de l'étude écologique Pages 732 à 734 du fichier informatique</p>	

Suivi post-implantatoire	Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de l'activité des espèces et de suivi des habitats naturels. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de la mortalité. Application stricte du protocole national en vigueur ou adaptation à préciser.	Annexes à l'étude d'impact - partie Etude écologique	Pages 213 à 215 de l'étude écologique Pages 738 à 740 du fichier informatique	
---------------------------------	--	---	--	--



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET « PAYSAGE »
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet paysager par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Ce document s'inspire du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres publié par le Ministère de l'Environnement en décembre 2016

Nom du projet : Parc Eolien des Champs Dolents

Exploitant : Parc Eolien des Champs Dolents

Date : 31/03/2026

Attentes du service instructeur	Description	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)	Observations
1 Qualité des cartes	<p>Le dossier doit faire apparaître les différents périmètres d'étude et leur rayon. Les cartes sont légendées, dans des formats suffisamment important, sur des pages A3 dans une taille adaptée à la bonne compréhension et lisibilité de la thématique traitée.</p> <p><u>Pour mémoire :</u> * aire d'étude immédiate (zone d'implantation + zone tampon de 1 ou 2 km de rayon) * aire d'étude rapprochée (5 km ≤ rayon ≤ 10 km) * aire d'étude éloignée (rayon jusqu'à 25 km / 30 km en fonction des enjeux mais dans tous les cas ≥ 20 km) * éventuellement une aire d'étude intermédiaire (10 km ≤ rayon ≤ 15 km) peut être utile notamment si l'écart entre l'aire d'étude rapprochée et l'aire d'étude éloignée est important</p>	Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère	Page 13 à 18 de l'étude paysagère Pages 17 à 22 du fichier informatique	
2 Caractéristiques paysagères	<p>L'identification, la localisation, la description (carte et photographies localisées) des entités paysagères au sein du périmètre d'étude, de leurs caractéristiques et de leurs sensibilités / enjeux par rapport à l'implantation d'un projet éolien sont attendues.</p> <p>Il s'agit notamment de traiter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> * approfondir le traitement des entités et sous entités paysagères en fonction de leur sensibilité au projet éolien ; la sensibilité aux machines pourra être évaluée sur la base des documents de connaissance (Atlas de paysage, Cartes IGN, Carte régionale éolien sur le site internet de la DREAL, etc) * identifier et caractériser les points de vue de qualité depuis l'espace public ; * présenter sur une carte les axes de découverte et les axes de perception du paysage, ainsi que les points de vue identifiés. 	Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère	Page 19 à 33 de l'étude paysagère Pages 23 à 37 du fichier informatique	

<p>3</p> <p>Les lieux patrimoniaux concernés par le projet (Sites, patrimoine culturel)</p>	<p>L'identification, la localisation, la caractérisation et l'étude des sensibilités et enjeux par rapport au site d'implantation et au projet (notamment en matière de covisibilité avec et visibilité depuis) à l'échelle du périmètre d'étude sont attendues.</p> <p>Le plus souvent, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les sites classés ou inscrits * Des monuments historiques * Des ZPPAUP, AVAP, Sites patrimoniaux remarquables (SPR) * Des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et en projet d'inscription * Des éléments de patrimoine local protégés dans les documents d'urbanisme (chapelles, oratoires, cimetières militaires, etc.) 	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 35 à 39 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 17 à 22 du fichier informatique</p>	
<p>4</p> <p>Enjeux du cadre de vie</p>	<p>A l'échelle du périmètre d'étude et de manière plus approfondie pour ceux situés à moins de 6 km du site d'implantation, la présentation des visibilités depuis le centre du village (axes principaux en direction du site d'implantation, lieux de vie, etc), et depuis les franges du village (entrées et sorties) est attendue. L'étude identifie et caractérise notamment les sensibilités des lieux touristiques qui pourraient être impactés.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 40 à 59 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 44 à 63 du fichier informatique</p>	
<p>5</p> <p>Contexte éolien</p>	<p>Le dossier présente le contexte actuel au regard des points suivants :</p> <p>a) la situation par rapport aux autres parcs existants ou autorisés dans un rayon de 20 km : nom, distance, nombre de mâts, hauteur en bout de pôle.</p> <p>b) les enjeux et leurs qualifications en termes de mitage, composition inter-parcs, respirations paysagères inter-parcs, saturation visuelle.</p> <p>c) la justification de la localisation et de l'organisation du projet dans ce secteur</p> <p>NB : Les données relatives à l'identification des sensibilités paysagères et patrimoniales font partie du « Porter à connaissance » de l'État</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 21 à 26 et page 60 à 96 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 25 à 30 et page 64 à 100 du fichier informatique</p>	
<p>6</p> <p>Synthèse des enjeux de l'état initial</p>	<p>L'étude comporte :</p> <p>a) sous forme de tableau (idéalement) ou de texte une synthèse reprenant les principales sensibilités et leur hiérarchisation liées au paysage, au patrimoine et au cadre de vie (points 2, 3 et 4).</p> <p>b) le rappel et la hiérarchisation des enjeux du contexte éolien (point 5).</p> <p>c) une carte de synthèse de l'ensemble des enjeux liés au paysage (a minima les sensibilités modérées à très fortes).</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 97 à 110 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 101 à 114 du fichier informatique</p>	
<p>7</p> <p>Carte des zones de visibilité théorique</p>	<p>Le dossier doit comprendre une carte présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les zones de visibilité théorique de l'ensemble du projet et les principales sensibilités liées au paysage, réalisée à l'échelle de l'aire d'étude * la localisation des points de vue des photomontages et l'explication de leur choix 	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 150 et de 218 à 224 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 154 et de 222 à 228 du fichier informatique</p>	

<p>8</p> <p>Exposé des variantes « réalistes » et articulations paysagères avec les parcs éoliens voisins</p>	<p>La séquence « éviter, réduire, compenser » doit être explicite et démontrer la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction dans les choix d'implantation des différentes éoliennes, avant d'envisager le cas échéant les mesures compensatoires des impacts résiduels.</p> <p>Le dossier comprend une étude comparative des différentes variantes envisagées. Ces variantes doivent être réalistes et être cohérentes par rapport au contexte du territoire, c'est-à-dire qu'elles doivent tenir compte des enjeux (Cf. point 6) liées au paysage, au patrimoine et au contexte éolien. L'articulation paysagère avec les autres parcs éoliens doit être explicite.</p> <p>L'étude doit préciser la localisation et l'identification des éoliennes de chaque variante sur des cartes à l'échelle du site d'implantation.</p> <p>Il est attendu la présence de photomontages comparatifs pertinents, c'est-à-dire permettant de comparer les impacts des différents scénarii depuis des points de vue sélectionnés par rapport aux sensibilités et enjeux liés au paysage.</p> <p>Sur l'ensemble des photomontages panoramiques (cf. point 9) réalisés pour l'étude comparative des scénarii, les autres projets construits et autorisés visibles apparaissent, ressortent et sont identifiés. Les structures et éléments de paysage et de patrimoine à enjeux sont localisés et identifiés.</p> <p>Ces photomontages sont accompagnés de commentaires pour chaque point de vue et portant sur la comparaison des impacts des différents scénarii.</p> <p>Enfin, il est attendu, la présence d'une synthèse (sous forme de tableau préférentiellement) illustrant l'impact de chaque variante par rapport aux différentes sensibilités liées au patrimoine, au paysage, au cadre de vie et au contexte éolien.</p> <p>Le nombre de photomontages doit être suffisant pour évaluer les enjeux et les impacts au regard de l'état initial.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 111 à 140 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 115 à 144 du fichier informatique</p>	
<p>9</p> <p>Qualité des photomontages</p>	<p>Les photomontages sont réalisés avec des photographies récentes (moins de 2 ans avant la date du dépôt du dossier) et de bonne qualité (bonne condition atmosphérique permettant d'apprécier l'arrière-plan et réalisées sans végétation - « feuilles tombées » - au moins pour les points de vue illustrant les impacts sur les principales sensibilités).</p> <p>Ce chapitre comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la méthode de réalisation des photomontages * le choix des points de vue étudiés * les données techniques liées au photomontage (numéro, coordonnées, distance de l'éolienne la plus proche, altitude, date) <p>Description des photomontages :</p> <ul style="list-style-type: none"> * une vue panoramique de l'état initial (avec un angle de vue horizontal $\geq 120^\circ$ mais $\leq 200^\circ$) * un photomontage panoramique couvrant le même angle horizontal que la vue initiale, sur lequel les éoliennes du scénario concerné ressortent et sont identifiées (par leur numéro correspondant à celui indiqué sur les cartes liées à la localisation des points de vue) <p>Si certaines éoliennes du projet ne sont pas visibles, elles apparaissent en filigrane et sont identifiées.</p> <p>Pour les points de vue pour lesquels les éoliennes du projet sont a minima en partie visibles sur les photomontages panoramiques (et pour les points de vue présentant un enjeu très fort), la présence de photomontages « vue réaliste » permet d'apprécier l'impact réel des éoliennes (avec un angle horizontal de 60°).</p> <p>Par ailleurs, il est demandé une représentation exacte des proportions des éoliennes simulées (théorème de Thalès appliqué à une distance de lecture du dossier au format A3 à 40 ou 50 cm).</p> <p>Lorsque la totalité du projet en « vue réaliste » ne tient pas sur une seule planche de format A3, le projet en « vue réaliste » est présenté sur plusieurs pages.</p> <p>Chaque photomontage est accompagné d'un commentaire décrivant les impacts identifiés.</p> <p>Le nombre de photomontages doit être suffisant pour évaluer les enjeux et les impacts au regard de l'état initial.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 223 à 435 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 227 à 439 du fichier informatique</p>	

<p>10</p> <p>Évaluation des impacts rapport d'échelle</p>	<p>Le cas échéant, l'étude présente l'évaluation des impacts du projet vis-à-vis des composantes physiques et naturelles du paysage – vallée, village – au regard du rapport d'échelle, l'effet de surplomb et d'écrasement généré par la proximité des éoliennes, les covisibilités avec la silhouette des villages.</p> <p>Cette évaluation s'appuie sur la production de coupes altimétriques et la justification des choix d'implantation.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 436 à 444 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 440 à 448 du fichier informatique</p>	
<p>11</p> <p>Saturation visuelle du paysage</p>	<p>Compte tenu du contexte régional marqué par le développement de l'énergie éolienne, la présence d'une étude de la saturation visuelle du paysage est attendue.</p> <p>Cette étude doit s'inspirer du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (Décembre 2016).</p> <p>Cette étude peut s'inspirer de la méthode et des indicateurs fixés par la « Note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux « Paysage-Patrimoine » dans l'instruction des projets éoliens » de la DREAL Centre-Val-de-Loire.</p> <p>Cette étude peut s'appuyer sur des photomontages à 360° et/ou des panoramiques représentatifs.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 60 à 96 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 64 à 100 du fichier informatique</p>	
<p>12</p> <p>Synthèse des impacts</p>	<p>La présence d'une synthèse (tableau préférentiellement) illustrant l'impact du projet par rapport aux sensibilités liées au paysage et à la saturation visuelle est un résumé attendu pour le grand public et l'instructeur.</p>	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 445 à 456 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 449 à 460 du fichier informatique</p>	
<p>13</p> <p>Clarté de la méthodologie et qualité de la démarche ERC</p>	<p>Afin d'apprécier la méthodologie suivie dans la conception du projet et la pertinence de la démarche ERC, un tableau présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> * le rappel des enjeux de l'état initial * les impacts du projet et leur qualification * les mesures ERC retenues, leur coût et les mesures d'accompagnement, le cas échéant * l'évaluation des impacts résiduels à l'issue d'ERC <p>La définition des mesures peut utilement être présentée sous forme de fiches comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'intitulé et la nature de la mesure * l'objectif de résultat (adéquation état initial/impact) * les modalités de réalisation (garantie, lieu, calendrier, coût contractualisations) et/ou de gestion et/ou de suivi (durée, fréquence, protocole, restitution au service instructeur) 	<p>Annexes à l'étude d'impact - partie étude paysagère</p>	<p>Page 457 à 459 de l'étude paysagère</p> <p>Pages 461 à 463 du fichier informatique</p>	